

Descriptif de formation (Indicateurs 1, 17, 21)

Intitulé et principales caractéristiques de la formation

Formation à la création et au pilotage d'entreprise – Parcours approfondi sans accompagnement

Cette formation est individuelle : elle est proposée à un stagiaire unique par session.

Cette formation est proposée 100% à distance, par visioconférence.

Aucune séquence n'est préenregistrée : la totalité de la formation est assurée par la formatrice en direct.

Organisme de formation

Société :	ESPRITS SINGULIERS
Adresse :	2 rue de Kernours
Code Postal :	29300
Commune :	QUIMPERLE

Prérequis indispensables

- Avoir un projet de création d'entreprise concret
- Disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet permettant la participation à une visioconférence et le téléchargement de documents reçus par mail ou mis à disposition sur une plateforme en ligne

Objectifs

Cette formation vise à accompagner le stagiaire dans son processus de création et de pilotage d'entreprise.

À la fin de sa formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Évaluer la pertinence de son projet et en analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces
- Modéliser économiquement son projet et juger de sa faisabilité
- Établir un rétro-planning détaillé permettant de planifier son projet et d'articuler chacune des actions à entreprendre pour créer l'entreprise et organiser sa gestion courante
- Comprendre, savoir utiliser et personnaliser les outils de pilotage pertinents
- Disposer de partages d'expérience éclairants pour résoudre les problématiques rencontrées

Durée

La formation se déroule sur 4 jours, accolés ou non. Chaque journée comprend 7 heures de formation de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, soit un total de 28 heures de formation.

Esprits Singuliers

— Pour l'émergence de projets viables et inspirants —>

Délais et modalités d'accès

Des sessions sont organisées toute l'année. Le stagiaire doit contacter l'organisme de formation (par mail : contact@espritssinguliers.fr) pour qu'il lui fournisse un questionnaire à compléter, afin de valider la pertinence de la formation par rapport à son projet et à sa situation. Le cas échéant, le stagiaire et le prestataire de formation conviendront alors d'un planning de formation.

Contenu du parcours

Jour 1 : La compréhension du projet et de ses enjeux

- 9h-12h30 : Présentation du projet par le stagiaire selon une trame fournie par la formatrice
- 12h30-13h30 : Pause déjeuner
- 13h30-15h : Présentation de l'outil SWOT
- 15h-17h : Exercices pratiques d'appropriation

Jour 2 : La planification des actions de lancement et de gestion courante de l'entreprise

- 9h-12h30 : Présentation au stagiaire de la trame de rétroplanning fournie par la formatrice, déclinée par thématiques (administratif/juridique, commercial/réseau, financier, travaux/aménagements)
- 12h30-13h30 : Pause déjeuner
- 13h30-17h : Méthodologie de personnalisation de la trame de rétroplanning et exercices pratiques d'appropriation

Jour 3 : L'évaluation de la viabilité du modèle économique

- 9h-12h30 : Présentation au stagiaire de l'outil de modélisation économique fourni par la formatrice, intégrant une grille tarifaire, les hypothèses de ventes, un compte de résultats sur 3 ans et un plan de financement
- 12h30-13h30 : Pause déjeuner
- 13h30-17h : Méthodologie de personnalisation de l'outil de modélisation économique et exercices pratiques d'appropriation

Jour 4 : L'approfondissement des problématiques identifiées

- 9h-12h30 : Mise en évidence par le stagiaire des principales problématiques liées à son projet
- 12h30-13h30 : Pause déjeuner
- 13h30-17h : Apports théoriques, méthodologiques et partage d'expérience pour permettre au stagiaire de résoudre les problématiques identifiées

Moyens pédagogiques

Chaque séquence sera articulée autour d'apports théoriques et méthodologiques, d'échanges et d'exercices pratiques permettant de faire évoluer le stagiaire. Des supports de cours et outils personnalisables seront également mis à sa disposition en amont et partagés à l'écran pendant

Esprits Singuliers

— Pour l'émergence de projets viables et inspirants —>

les séances, pour une bonne compréhension des explications et une bonne exécution des exercices pratiques. Des cas concrets seront présentés en rapport avec le projet du stagiaire.

Moyens humains

Blandine CAIN est l'intervenante qui assure cette formation.

Voici un résumé de son parcours académique et professionnel :

- Diplômée d'une école de commerce Bac+5 (ESSCA) et de sa chaire Entrepreneuriat
- Diplômée d'un Mastère de Droits des Affaires Internationales et Management (MS DAIM - ESSEC) avec mention très bien
- 12 ans d'expérience en tant que consultante en cabinet de conseil et en tant que chef de projet au sein d'un grand groupe ; elle a fait de l'analyse de viabilité des projets et de l'amélioration des processus ses spécialités
- 9 ans d'expérience en tant que créatrice et chef d'entreprise, dans les domaines du coworking et de l'organisation d'événements professionnels
- 6 ans d'expérience en tant que consultante et formatrice auprès de porteurs de projets entrepreneuriaux (particuliers/salariés, associations, collectivités, entreprises)

Moyens techniques

- Utilisation par la formatrice d'un ordinateur performant et d'une connexion Internet fibre pour garantir le bon déroulement technique de la formation
- Mise en place d'une base documentaire spécifique accessible au stagiaire, compatible avec les principaux navigateurs Internet
- Utilisation d'une plateforme de visioconférence compatible avec les principaux navigateurs Internet
- Envoi de consignes techniques lors de la convocation du stagiaire afin de faciliter sa connexion à la base documentaire et à la plateforme de visioconférence

Modalités d'évaluation

- Feuilles de présence
- Exercices pratiques d'appropriation
- Formulaire d'évaluation de la formation (« Besoins et objectifs du bénéficiaire »)
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Accessibilité aux personnes porteuses d'un handicap

Les formations étant réalisées à distance, les handicaps moteurs n'induisent pas d'aménagement spécifique.

Une déficience visuelle ou auditive du stagiaire peut être compensée du fait de la réalisation des séances par visioconférence : le support visuel vient suppléer la déficience auditive, tandis que le support auditif vient suppléer la déficience visuelle.

Les besoins spécifiques en la matière seront évoqués en amont de la contractualisation pour valider que les aménagements nécessaires peuvent être mis en place pour assurer une formation de qualité et atteindre les objectifs visés.

Esprits Singuliers - 2 rue de Kernours - 29300 Quimperlé - SIRET 810 360 636 00023
Organisme de formation enregistré sous le numéro 53290992129 auprès du préfet de région de
BRETAGNE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Esprits Singuliers

— Pour l'émergence de projets viables et inspirants —>

Tarif

2.400€ (TVA non applicable)

Contact

Nom, Prénom :	CAIN Blandine
Fonction :	Représentant légal
Adresse mail :	blandine.cain@me.com
N° de téléphone :	06 15 70 38 59